Image not found or type unknown

Recevoir une donation de mon ami français

Par **beeriz**, le **26/03/2015** à **20:10**

Bonjour

Je souhaite savoir si mon ami en France, peut m'envoyer par virements en tant que "cadeau" des sommes d'à peu près 5000e sur mon compte à l'étranger, sans rien déclarer au fisc?

Il paye ses impôts sur le revenu et tout et tout est en règle de son coté, et il souhaite juste m'aider.

Merci d'avance pour votre aide

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés